

Eybens, le 21/09/05



Renée Bouisse

Accord pour diffusion
Le Maire, Conseiller Général,

Marc BAIETTO

Compte-Rendu de la Réunion Plénière du 20 Septembre 2005

Présents : Mesdames Janon - Guazzone - Peronnard-Perrot - Merlin - Bouisse.
Messieurs Tanche - Bourdet - Haguet - Blanchet - Ghidossi - Derras - Griffero - Baringou - Spengler - Sciré - Bar - Welkamp - Pissard - Assorin - Guillot (Scic Habitat) -

Excusés : Messieurs Roche (Pluralis) - Olivesi - Weber – Madame Mouraille

Pouvoirs : N. Olivesi (pouvoir à G. Griffero) - Ph. Weber (pouvoir à M. Tanche)

Ordre du jour

- Approbation des comptes rendus des 1er et 22 juin 2005,
- Compte rendu du groupe de travail sur le dossier eau,
- Bilan des auditions réalisées et organisation de la suite du travail sur le dossier eau,
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 20 h 30.

1 - Approbation des comptes rendus des 1er et 22 juin 2005

Soumis au vote, les comptes rendus des 1er et 22 juin 2005 sont adoptés à l'unanimité.

2 - Compte rendu du groupe de travail sur le dossier eau - 1er Bilan - Exposé réalisé à l'aide du vidéo projecteur (documents joints en annexe)

M. Spengler rappelle les objectifs du groupe de travail, à savoir apporter aux membres du Conseil des éléments de réponse aux questions posées par le Conseil Municipal à propos du prix de l'eau à Eybens.

Qui travaille sur l'eau ?

La part du travail effectué par les agents municipaux touchant au domaine de l'eau (relevés de compteurs, nettoyage des réservoirs, travail administratif, etc.) n'est pas prise en compte dans le budget de l'eau, mais incluse dans le budget général.

Le groupe de travail souhaiterait que ces données soient portées à sa connaissance : nombre d'heures et coût.

Jean Baringou cite l'exemple du SICE (Syndicat Intercommunal du Canton d'Eybens) regroupant les villes de Gières, Poisat et Eybens, dont il est le président, et qui est compétent dans les domaines de l'emploi, de la prévention de la délinquance et de la gestion du gymnase Fernand Faivre. Le coût des agents municipaux, travaillant dans ces domaines, est assumé par la ville. Toutefois, à partir de 2007, la ville facturera au SICE le temps passé par ces agents et le SICE le répercutera sur les 2 autres communes.

La ville peut-elle faire de même par un jeu d'écritures ?

m3 fournis (par le SIERG) = m3 livrés (facturables) ?

Il existe une différence d'environ 16 % entre la quantité d'eau achetée par la ville et l'eau facturée et consommée. Cette différence correspond à la consommation nécessaire à la voirie, à la purge des canalisations, aux pompiers.....

Budget 2004

Question : Depuis quelle année les reports sont-ils aussi importants ?

→ Nous aurons la réponse avec l'analyse du budget eau sur les dix dernières années.

Nous avons également demandé la cartographie du réseau d'eau de la ville avec les dates de réalisation des différents travaux, ce qui nous permettra de juger de la qualité du réseau

Q : Par qui et comment est payée l'eau utilisée par la ville (mairie, écoles...)?

Q : Existe-t-il une assurance pour les fuites d'eau ? Si oui que couvre t'elle ?

→ Pas de réponse à cette question pour l'instant.

Remarque du groupe de travail : il semblerait qu'une entreprise ait le monopole de la maintenance sur la commune ?

Monsieur Tanche remercie le groupe de travail pour son investissement et fait lecture du courrier adressé par Monsieur Baietto au 4C, en réponse à différentes questions (joint en annexe).

Débat :

Q : Le réservoir des Pellets est-il apte à recevoir l'eau des Mansardes ?

Q : Ne pourrait-on pas utiliser l'eau de la Régie des Eaux de Grenoble, plutôt que de construire un autre réservoir ?

M. Pissard s'étonne que l'entreprise citée plus haut, semblant être la seule à répondre à tous les critères, soit justement une entreprise eybinoise.

Jean Baringou rappelle que les entreprises consultées doivent répondre à des critères bien définis, Une étude comparative est ensuite faite par un cabinet.

Le critère de proximité joue en faveur de l'entreprise Fileppi, qui non seulement répond aux autres critères, mais qui, du fait de son implantation sur la commune, peut intervenir très rapidement, par rapport à une autre entreprise plus éloignée géographiquement. On peut considérer que c'est une chance pour Eybens.

Le marché s'étend sur 4 ans.

Monsieur Welkamp, précise que l'entreprise Fileppi a des contrats similaires avec d'autres communes.

Q : Le montant des travaux est-il identique chaque année ?

→ en 2003 = 167 700 €
en 2004 = 181 000 €

Au cours de ces deux années de gros travaux ont eu lieu sur les canalisations (changement des branchements plomb). En 2005, les montants seront moindres.

Pour les autres années, on note un équilibre des montants (140 000 €).

Contactez Monsieur TCHENG, directeur de la Régie des Eaux de Grenoble, pour programmer la visite du site de Rochefort.

Quitus est donné au groupe de travail.

Pour la suite du travail sur ce dossier, il est prévu d'auditionner l'association Eau Secours, M. Claude Bertrand, Président du SIERG et pour toutes les questions pour lesquelles le 4C n'aurait pu obtenir de réponses, une demande pourra être formulée à Monsieur le Maire afin qu'il apporte les explications.

La séance est levée à 21 h 30.

Prochaine réunion du Bureau
Mardi 11 octobre à 20 h 15 en Mairie

Prochaine séance plénière
Mardi 18 octobre à 20 h 15 en Mairie
Audition de l'association Eau Secours